



**DIGNE**

Les rendez-vous de la Libre Pensée  
**Jeudi 29 mars 2012 18h00 salle...**

# La doctrine sociale de l'église...

Centre Desmichels – 18h30  
suivi d'un banquet républicain à la taverne grecque "METEORA" place de la Barlette



# Le Mouton Noir

bulletin trimestriel des Libres Penseurs des Alpes de Haute Provence



**20 au 23 AOÛT 2012**

**SAINTE TULLE**



**C'est parti !** Plus de 200 délégués attendus de toute la France se retrouveront fin août pour leur congrès national...

Ils seront reçus par M. René Charpy maire de Ste-Tulle...

Durant le congrès, les délégués pourront découvrir l'exposition des archives départementales consacrée à l'insurrection de 1851...

Ils profiteront des interruptions de séance pour découvrir les saveurs de Haute Provence...

La soirée du mardi 21 août sera consacrée au traditionnel repas fraternel.

Les congressistes y seront rejoints par quelques dizaines d'invités du département (associations amies, adhérents,...).

L'ensemble des obligations techniques sera assuré bénévolement par les adhérents volontaires du 04 et des départements limitrophes.



**Départementales...**

**p. 2**

**Gérard : le départ...**

C'est dans l'Aveyron que notre ami et camarade a choisi de poursuivre son combat...



**Un 21 janvier à Salignac**

Un bon débat avec 26 participants et un bon début avec de nouvelles adhésions...



**L'éditorial** de Marc POUYET,

président de la Libre Pensée-04 **p. 3**

En avant ! 2012 sera pour nous ce sera l'année du congrès national...



Elle commence pour la LP-04 avec 25% d'adhésions nouvelles, un site de plus en plus visité et notre bulletin trimestriel qui passe de 6 à 8 pages...

**Départementales... p. 3 & 4**

**Ste-Tulle**

**19 janvier 2012**

**Hommage à J. Jaurès**

**les interventions de la LP-04**



**Le monde d'avant-hier... p. 5**



**JMDFL**  
le **VIP**  
très **VRP**  
de la **SARL**  
**Civitas**  
**Vaticana**



**Banquet gras du vendredi dit-saint**



Les rendez-vous de la Libre Pensée

**REILLANNE**

**Samedi 26 mai 2012**

**10h00 : conférence suivie du traditionnel banquet gras**

**Antidogmatique...**

**p. 6**

2<sup>ème</sup> partie de l'analyse réalisée par M. Termeulen à propos de l'encyclique *Spe Salvi*...



**Soutien : 2 €**

**n° 5 - Ventôse an CCXX / mars 2012**

**Notre ami Gérard a quitté  
les Alpes de Haute Provence... pour  
l'Aveyron !**



Prise de parole  
le 11 novembre 2011

de Gérard, président de l'ARAC-04  
(Association Républicaine des  
Anciens Combattants et victimes  
de guerre)

[Pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix. Faire guerre à la guerre...]

Il était donc normal que nous nous rencontrions, dans la continuité de ses engagements, il rejoindra la LP-04.



« Né le 2 août 1937 ; syndicaliste CGT et militant communiste de l'Yonne. Menuisier, Gérard Gonthier adhéra au Parti communiste en 1962 et entra au comité fédéral de l'Yonne en 1964 puis siégea au bureau fédéral. Il était alors secrétaire de l'Union départementale CGT et le resta en 1966. Il quitta par la suite le Parti communiste et participa à la gauche non communiste. »

Source : Arch. comité national du PCF.



**11 novembre 2011 – Château-Arnoux**

« Depuis le 11 nov. 2010, il n'y a pas eu de décisions majeures de la part du pouvoir sarkosien. Hormis quelques tentatives de récupération de la part de Députés et/ou ministres, et ce, face à nos actions.

Le plus inquiétant consiste à vouloir filtrer cette réhabilitation des soldats fusillés -ou non- au cas par cas, sous couvert de justice à rendre à tel ou tel.

IL est odieux de s'arroger un esprit de justice, en prétendant, en quelque sorte, faire REJUGER ces malheureux combattants.

Nous ne voulons pas de cette cuisine infâme, inique et... impossible.

Nous voulons la réhabilitation totale, sans conditions de tous ceux qui ont été jugés par les tribunaux militaires, et de ceux qui ont été abattus sans jugement par la hiérarchie militaires ou la gendarmerie aux armées.

L'attribution des plus hautes autorités d'aujourd'hui de notre Pays démontre visiblement que celui-ci soutien encore le pouvoir politico-militaire de 1914 à 1918. Et, de fait la caste des généraux et maréchaux s'étant compromis dans ces jugements criminels, comme l'étaient leurs décisions d'action de combats sacrifiant inutilement des milliers de vies humaines.

Notre combat pour réussir cette tâche n'est, hélas, pas reconnue suffisamment dans le milieu des associations républicaines, citoyennes, syndicats, partis, de tous ceux qui se consacrent à défendre les valeurs anticapitalistes.

L'ARAC, à son dernier congrès, avait proposé qu'un débat national soit organisé, avec comme support les médias, dans les écoles, dans les municipalités, etc.

Et ce, pour donner une grande force à cet acte citoyen que doit être la promulgation de la réhabilitation de TOUTES les victimes de cette tuerie d'Etat.

Cet acte, au nom du peuple français, doit être « gravé dans le marbre » par une Loi d'amnistie nationale et générale, sans ambiguïté, comme l'a été la Loi d'unanimité de l'abolition de la peine de mort en 1981.

Une telle entreprise donnera toute sa légitimité à la réhabilitation et ainsi rendre leur honneur et le respect à tous les soldats de 14/18, que nous devons et nous devons perpétuer à l'avenir. »

**Salignac 21 janvier 2012**

**26 républicains réunis à Salignac pour la traditionnelle et récidère "tête de veau-décollation de Louis Capet" avec Henri HUILLE, membre de la CAN de la FNLP.**

Henri, preuves et textes à l'appui, a fait un état des lieux de la laïcité et de la loi de 1905 mises à mal par les gouvernements Sarkozy.



☞ **Pas besoin de toucher à la loi.** Il suffit de la réinterpréter sous l'angle de la liberté religieuse en lieu et place de la liberté de conscience-première pourtant en son article 1 (*La république assure la liberté de conscience...*)- avec la circulaire Guéant notamment qui organise "les conférences départementales de la liberté religieuse", plaçant les fonctionnaires d'Etat sous la surveillance et la dépendance des cultes, comme à l'époque des concordats.

☞ **Les aumôneries** dans les hôpitaux favorisent dorénavant le prosélytisme de l'aumônier en contradiction avec la loi. Les miracles de la religion bénéficieraient à la guérison des patients au détriment de leur liberté de conscience. L'aumônerie était prise en compte par la loi, initialement pour permettre aux malades, aux militaires, aux pensionnaires, des écoles, aux prisonniers d'exercer leur culte.

☞ **Retour des "carrés religieux"** dans les cimetières, interdits par la loi de 1905 ! A la demande de ceux qui nous diront : "Puisqu'on est séparé dans la mort, soyons le aussi dans la vie" !!!

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les enterrements civils ("la fosse commune pour les chiens") interdits et dispersés par des charges à cheval et au sabre, devinrent un enjeu pour les Libres Penseurs qui les multiplièrent.

☞ **Le communautarisme** impulsé par le gouvernement dont l'ex-Yougoslavie est un exemple : "Je te tue parce que tu ne penses pas comme moi, parce que tu es différent !"), les brimades, interdictions (burqa, prière dans la rue etc.) campagnes racistes et promotion des prétendues "valeurs judéo-chrétiennes de la France" favorisent la propagande de chefs religieux hostiles à la république devenue répressive envers certains de ses ressortissants, en négation de la loi de paix civile qu'a été pendant un siècle la loi de séparation.

☞ **Les arrêts du Conseil d'Etat** de juillet dernier qui invente un "intérêt public local" pour justifier le versement de subventions publiques aux cultes. (Orgue de Trélazé, ascenseur de Fourvière etc...).

Pur jésuitisme : "Je ne finance pas un culte, puisque je concours à un intérêt public local". Quand le "cultuel" devient "culturel".

☞ **Les consignes de vote de la conférence des évêques**, en bons directeurs des consciences, garants de "la doctrine sociale de l'Eglise". (Voir L'impertinent-LP13- déc/janv 2012/page 10)

☞ **Rappel de notre rôle** en tant que plus ancienne association laïque de ce pays, auprès des élus qui oublie, ignorent la loi pour certains avec lesquels nous souhaitons dialoguer pour les convaincre, ou la bafouent sciemment, pour d'autres, se rendant complices de cette forfaiture antirépublicaine.

☞ **Présentation de l'AILP** constituée à Oslo en août 2011, dont les travaux sont désormais publiés et accessibles à tous sur le site national de la FNLP, ses buts annoncés : l'absolue liberté de conscience par l'obtention de la séparation par la loi dans chaque pays, la dénonciation des crimes des Eglises contre les populations et ses conférences à venir (Amérique latine, Beyrouth etc...)

L'exposé magistral et vivant d'Henri a suscité de la part des participants maintes réflexions, questions et éclaircissements, à la lumière des textes et des faits.

5 adhésions nouvelles pour commencer 2012 !

A noter, la participation de camarades hauts-alpins (05).

La préparation du Congrès national de la FNLP à Sainte-Tulle dans la foulée de nos conférences programmées annuellement, de quoi enthousiasmer les esprits libres de tout dogme.

Marc POUYET, pour la FDGLPo4



<http://www.lamarseillaise.fr/alpes/retour-sournois-du-clericalisme-d-etat-25473.html>



La Libre Pensée n'est pas un parti politique\*. Sa vocation, depuis sa fondation en 1848, est de grouper en son sein tous les courants du mouvement ouvrier et républicain (1<sup>ère</sup> Internationale et Charte d'Amiens).

A ce titre, elle ne donne jamais de consigne de vote.

Cependant, elle ne méconnaît pas les propositions émanant des partis politiques lors des échéances électorales, en ce qui concerne son champ spécifique d'intervention.

Un exemple : Quel sens donner à ces promesses récentes de constitutionnaliser la loi de 1905, sans exiger l'abrogation du statut concordataire d'Alsace Moselle, véritable cheval de Troies clérical dans la république et sans exiger l'abrogation de l'arsenal des lois antilaïques depuis 1959, passées aux « pertes et profits » ?

Au-delà du « racolage électoraliste » tapageur, n'y a-t-il pas là une tromperie par la volonté de graver dans le marbre la reconquête de l'Eglise romaine depuis 1918, sur la république une, indivisible et laïque ? Sachant que des élus de droite comme de gauche ignorent allègrement les articles 1 et 2 de la loi de 1905.

Un autre exemple : Qui sait qu'au moment où au nom de « la compétitivité » et de « la baisse du coût du travail », prônées par le gouvernement, les allocations familiales seraient désormais collectées par l'impôt et ne feraient plus partie du « salaire différé » du par le patron à ses salariés, la CAF inclut les séjours des scouts (lesquels ?) dans ses offres de tarifs de vacances préférentiels (révélé par un ami) ?...

En toute indépendance, la Libre Pensée, a comme tâche de prévenir les manœuvres, les agissements, les faux-semblants des « tartuffes de la république ».

La conférence du 29 mars à Digne, avec Henri Huille, aura pour but notamment de donner un éclairage concret sur « la doctrine sociale de l'Eglise », à l'œuvre dans les institutions des Etats et de l'UE et leurs répercussions néfastes dans la vie quotidienne des citoyens.

Parce que les militants politiques, les militants syndicaux et les citoyens dans leur majorité se réclament toujours de la république et de la démocratie, ils ne peuvent qu'approuver le combat pour l'absolue liberté de conscience qui implique la stricte séparation des Eglises et de l'Etat, de même la stricte séparation des Eglises et de l'Ecole. A ce titre, ils ont toute leur place à Libre Pensée française, membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée.

**MP**

**\*ARTICLE 3 - DECLARATION DE PRINCIPES**

La Libre Pensée se réclame de la raison et de la science. Elle n'est pas un parti; elle est indépendante de tous les partis. Elle n'est pas une église ; elle n'apporte aucun dogme.

## **Jeudi 19 janvier 2012 Ste-TULLE** **Hommage à Jean Jaurès** **les interventions de la LP-04**



**Germain NEVIÈRE**

« Lorsqu'on parle de "laïcité", on a de plus en plus l'habitude de lui accoler un qualificatif. J'en ai trouvé jusqu'à sept.

J'en cite 4 de mémoire : ouverte, moderne, apaisée, tolérante. (J'aurais pu ajouter : plurielle, positive, intelligente).

Ces adjectifs, loin de donner plus de force au mot en amoindrissent la valeur. On n'ajoute rien aux "droits de l'homme".

Il devrait en être de même pour la laïcité.

On parle également de dépoussiérer la loi de 1905.

Ce qui signifie la détruire. Ceux qui pensent qu'on peut vivre sans la laïcité n'ont qu'à regarder ce qui se passe dans pas mal de pays où elle n'existe pas. »



**Alain ALPHAND**



« La Laïcité n'est pas une opinion. C'est le cadre juridique dans lequel s'affirme la liberté de conscience et la liberté de pensée.

A ce titre elle n'a droit à aucun qualificatif.

Elle est ou elle n'est pas. Point.

Elle a été définie par la loi de 1905 pour mettre fin, définitivement, aux guerres de religions.

C'est un traité de paix. Revenir sur ce concept c'est revenir à la guerre.

Reconnaître toutes les religions. N'en reconnaître aucune. Ce n'est pas la même chose.

Reconnaître toutes les religions c'est déjà les choisir, c'est accepter leurs lois, c'est leur accorder du pouvoir dans la vie publique, c'est le Concordat, c'est l'Europe de Lisbonne, ce n'est pas la République

N'en reconnaître aucune c'est affirmer la liberté individuelle de choix et de conscience de chaque individu citoyen, c'est séparer le pouvoir politique du pouvoir religieux, c'est affirmer la primauté des lois de la République. »

**Lu dans la Marseillaise**

« La laïcité est le chef-d'œuvre de Jaurès », lançait Charles Silvestre, ancien journaliste de l'*Humanité* qui fit ses premières armes dans le métier en Avignon pour le compte d'un quotidien régional bien connu du mouvement social, jeudi soir à l'occasion d'une conférence-débat sur Jean Jaurès et la laïcité organisée par l'Association des amis de l'Huma...

Un parcours qui dévoile l'évolution intellectuelle et politique de Jaurès, du républicanisme modéré au socialisme : « [Jaurès] a changé d'optique sur des sujets névralgiques, sauf un : la laïcité » avançait Charles Silvestre, pour qui « dès le début Jaurès écrivait "le maire dans la mairie, le curé dans l'église et l'instituteur dans l'école". L'atout de Jaurès, c'est sa capacité d'anticipation »...

Pour Jaurès, l'égalité des droits est impossible si les citoyens sont considérés en fonction de leurs croyances : « La loi de 1905 ne définit pas la liberté de religion mais la liberté de conscience »...

En 1906, Jaurès écrivait dans *La Dépêche* : « La question religieuse enfin réglée selon la liberté, l'ordre du jour doit le céder à l'immense et urgente besogne de la réforme sociale »...



*La loi de 1905 est très claire et très précise :*

**ART 1 :** *La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes*

**ART 2 :** *La république ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte*

**La Libre Pensée honore Jean Jaurès qui fut l'un de ses membres**

« **La République doit être laïque et sociale. Elle restera laïque parce qu'elle aura su rester sociale** » JAURÈS

✚ **Jaurès libre penseur !** Et pour cause ! En 1905, tout militant ouvrier a ses 3 cartes : la carte syndicale (la grande CGT), la carte du Parti Ouvrier (Section Française de l'Internationale Ouvrière en 1905) et la carte philosophique (La Libre Pensée).

La Libre Pensée a vocation de réunir en son sein tous les courants du mouvement ouvrier :

-issus de la grande CGT et de la charte d'Amiens,

-issus de la 1<sup>ère</sup> internationale de Marx Engels.

Pareil pour les associations qui ont cette filiation avec le mouvement ouvrier démocratique et républicain.

De plus la Libre Pensée se regroupe au niveau international dans l'Association Internationale de La Libre Pensée car l'aspiration à la liberté de conscience absolue et à la séparation des Eglises et de l'Etat est universelle.

✚ **Le combat et l'œuvre de Jaurès** sont d'une actualité brûlante car tout ce qui a été arraché à cette époque est remis en cause et doit être reconquis.

Sa célèbre phrase en est le concentré : « **La République doit être laïque et sociale. Elle restera laïque parce qu'elle aura su rester sociale** ».

Jaurès militant ouvrier républicain ne sépare jamais la République, la démocratie, la laïcité et la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière.

✚ **De ce point de vue, l'année 1905 est exceptionnelle pour la classe ouvrière, pour le mouvement ouvrier français et international, l'histoire s'accélère :**

**1905 :** La loi de séparation des Eglises et de l'Etat est adoptée le 9 décembre au bout d'une année de débats à la Chambre relayés au jour le jour dans les communes de France.

Edouard Vaillant, député socialiste, libre penseur également, qui siège aux côtés de Jaurès à la Chambre, donne la clé du lien qui existe entre le combat du mouvement ouvrier et l'exigence de la séparation : « Nous sommes en présence de deux forces hostiles qu'il nous faut séparer pour en avoir plus facilement raison. Nous déclarons que la conscience universelle de la classe ouvrière et de la démocratie socialiste conçoit la nécessité de réclamer la séparation comme un moyen d'affranchissement pour lui permettre de mieux lutter contre l'un et l'autre pouvoir de la classe dominante, l'Etat et l'Eglise associés contre elles... je vois dans la séparation des Eglises et de l'Etat, une des conditions du développement de la démocratie sociale, du développement du pays et de l'émancipation de la classe ouvrière. »

**1905 :** Jaurès réalise le tour de force de rassembler tous les courants du mouvement ouvrier et sectes socialistes dans un seul parti, membre de l'Internationale ouvrière, la SFIO, réalisant l'unité dont la classe ouvrière a besoin.

**1905 :** Les instituteurs qui étaient confinés dans des amicales car ils n'avaient pas le droit de se syndiquer, décident de rejoindre la CGT.

Ils s'expliquent dans un manifeste où ils déclarent rejoindre le soir, dans les bourses du travail, les parents de leurs élèves à qui ils donnent leur enseignement dans la journée.

C'est un manifeste d'indépendance dans le même esprit que la loi de séparation, puisqu'ils déclarent enseigner non pas au nom du peuple français, ni du gouvernement (même républicain), mais au nom de la science et de la vérité. C'est tout l'opposé de l'enseignement confessionnel qui enseigne des « vérités révélées » et des superstitions.

**1906 :** La CGT réunie en congrès à Amiens adopte la fameuse charte d'Amiens.

Dès la première phrase, elle proclame la reconnaissance de la lutte des classes. Dans le même esprit que la loi de séparation, elle se prononce en opposition totale à la « doctrine sociale » de l'Eglise qui prône en permanence, « la collaboration de classe » et n'a jamais hésité à appuyer les gouvernements corporatistes et fascistes pour l'interdire.

✚ **Jaurès, sauveur de la Loi de 1905 :** « La France n'est pas schismatique, elle est révolutionnaire ! » déclarait-il à la Chambre. En cela, il avait compris tout le sens de **la liberté de conscience** contrairement à ceux qui voulaient déstabiliser les Eglises : Parce que la liberté de conscience est garantie par la République, le libre exercice des cultes doit l'être aussi. (art.1).

L'Alliance libérale catholique, les protestants, des républicains modérés approuvaient la séparation. Poursuivre indéfiniment les polémiques à la Chambre risquait d'enliser le débat et faire perdre la majorité de circonstance ainsi réalisée. De plus, 1906 approchait avec des échéances cruciales pour la classe ouvrières.(2 élections et la loi sur les retraites ouvrières).

**Aujourd'hui, Faire vivre la Laïcité !**

Les laïques sont confrontés à l'œuvre cléricale de Sarkozy :

-La circulaire Guéant devancée par des municipalités : « *Marseille-Espérance* » et « *Manosque-Fraternité* » véritables concordats locaux au nom de la liberté des cultes contre la liberté de conscience.

-Les 5 arrêts du Conseil d'Etat de juillet dernier qui réinterprètent la loi de 1905, confondant le « culturel et le cultuel » au nom d'un soi-disant « intérêt public local ».

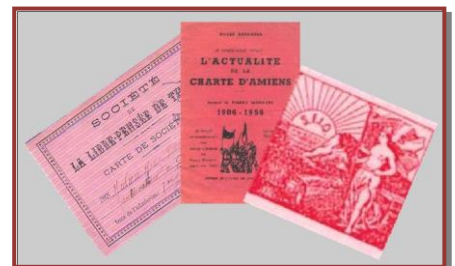
Gagner en justice comme par le passé devient alors plus difficile.

-L'Eglise a réussi à placer sa doctrine sociale dans les traités de l'UE.

La LP se prononce contre « l'Europe vaticane », notamment l'article 17c du traité de Lisbonne et « le principe de subsidiarité » (Léon XIII) du traité de Maastricht qui organise l'UE sur le modèle totalitaire, monarchique, organiciste et corporatiste.

Dans ce contexte délétère, antilaïque et antirépublicain, les intégristes catholiques se sentent évidemment décomplexés.

*Intervention pour la FDGLPO4*





# Pour eux, c'est toujours... le monde d'avant-hier !

## 1 - OCTOBRE À DIGNE...

« Une conception idéologique de la condition humaine – Une conférence sur la place de l'homme dans les mondes politique, économique, associatif et éducatif organisée par le diocèse de Digne »

Le conférencier, Henri Madelin – homologué «père» (et cousin d'un autre) – est un disciple fidèle d'Ignace de Loyola, le fondateur de la Compagnie de Jésus, à qui l'on prête la sentence « **perinde ac cadaver** », illustrant l'obéissance aveugle – « comme un cadavre » – due à l'Eglise et aux autorités en place.

M. Madelin est un adepte du « **principe de subsidiarité** » [Léon XIII (*Rerum novarum*)] inclus dans le traité de Maastricht. Encyclique qui recommande aux « pauvres » de rester à leur place de « pauvres » et aux « décideurs » de faire qui (*le patronat*) la charité pour « humaniser » le capitalisme, qui (*l'Etat*) la mise au pas des organisations de la classe ouvrière, conformément au modèle ancestral de la féodalité et de la monarchie absolue.

Qu'allaient donc faire dans cette galère, quelques élus bas-alpin. S'attendaient-ils à ce que l'église leur offre des solutions à la crise?... Tel les propos lénifiants du bon jésuite qui invite à s'habituer : « ... à vivre dans la gratuité... certains employeurs incitent leurs salariés à ménager des activités **non rémunérées** dans leur emploi du temps... » !

### Faut-il commenter ?

<http://www.lamarseillaise.fr/alpes/une-conception-ideologique-de-la-condition-humaine-24503.html>

## 2 - DE DIGNE À GAP...

Ah !... le patelin Madelin. Représentant du Vatican au Conseil de l'Europe, dont un de ses livres a été préfacé par J. Delors... Il a aussi rencontré à Paris un futur « *régional de l'étape* »... Monsieur Di Falco, lui même grand ami des époux Pinault et des Chirac...

Et c'est peu de temps après que, pour d'obscures raisons, ce dernier se repliera sur Gap... Un temps promis à de grandes espérances, il fera contre mauvaise fortune bon cœur...

C'est un homme profondément cathodique, chroniqueur infatigable sur KTO, promoteur de l'éphémère hit-paradesque groupe catho « *Les Prêtres* »...

Bénéficiant aussi du soutien des « royalistes provençaux », publicitaire de « bon goût », il fut l'artisan de la campagne médiatique précédant l'apothéose de Benoîte Rencurel...

(ci-contre & ci-dessous)

Bref un homme de ressources... dans tous les sens du terme !

### Serait-ce cela... l'abbé attitude ?

## 3 - MISE EN BIÈRE...

« *la Kronenbourg, en boire ou pas* »  
That is the question ?

On a vu comment benoîtement « *le faucon gapençais* » se souciait de la 1664...

Pour autant rien n'est simple, « *Civitas* », indique sur son site internet que « *Kronenbourg défend le "mieux vivre ensemble" en cofinançant la christianophobie véhiculée par certains groupes musicaux satanistes. Dès lors, il convient de mettre Kronenbourg sur la liste noire* ».

### Qui croire... Que boire ?

## 5 - AILLEURS... CHEZ LA FILLE AÎNÉE...



Les slogans des fondamentalistes sont clairs, scandés dans la salle et devant le théâtre, entre deux « *notre père* » : « *La christianophobie, ça suffit !* » ou...

« **A bas la République** »...

Les acteurs italiens du spectacle, interloqués, rappellent que le début de tournée a été calme, en Pologne, Espagne, Italie...

### Serait-ce le retour du chouan ?

Ce n'est pas seulement une marque de bière c'est surtout...

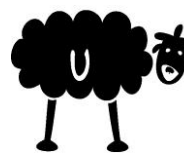
...la première apparition de la Vierge Marie à Benoîte Rencurel au Laus

4 mai, promulgation du décret de reconnaissance officielle du caractère surnaturel de ces apparitions par l'évêque de Gap à Notre-Dame du Laus

CE N'EST PAS SEULEMENT UNE MARQUE AUTOMOBILE. C'EST SURTOUT...

...la réponse de Benoîte Rencurel à Notre-Dame du Laus

4 mai, promulgation du décret de reconnaissance officielle du caractère surnaturel des apparitions par l'évêque de Gap à Notre-Dame du Laus



Hic et nunc !

## 4 - DU RIFIFI DANS LES DIOCÈSES DE LA PROVINCE DE MARSEILLE

Venue à Marseille le 20 Novembre 2011 de Mme V. Ryden dont le programme mentionne des conférences, messe, prière de délivrance et de guérison...

Les évêques de **la Province de Marseille** tiennent à porter à la connaissance des catholiques de leurs diocèses que cette manifestation n'est d'aucune manière reliée à leur église. Ils recommandent aux catholiques de ne pas cautionner les activités de cette personne en participant à ses initiatives...

### Le «mieux vivre ensemble» à la mode cléricale...

### LE MOUTON NOIR

Bulletin trimestriel de la Fédération Départementale des Groupes de Libres Penseurs des Alpes de Haute Provence

Trimestriel imprimé par nos soins

Soutien : 2,00 euros

Directeur de la publication  
Marc POUYET

Concepteur-rédacteur  
Bernard ROGER

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE des GROUPES de LIBRES PENSEURS des ALPES de HAUTE PROVENCE

Courrier  
rue des Chevriers  
04230 Cruis

☎ : 04 92 71 09 53

Site départemental  
<http://librepensee04.over-blog.com>

Courriel  
[librepensee04@orange.fr](mailto:librepensee04@orange.fr)

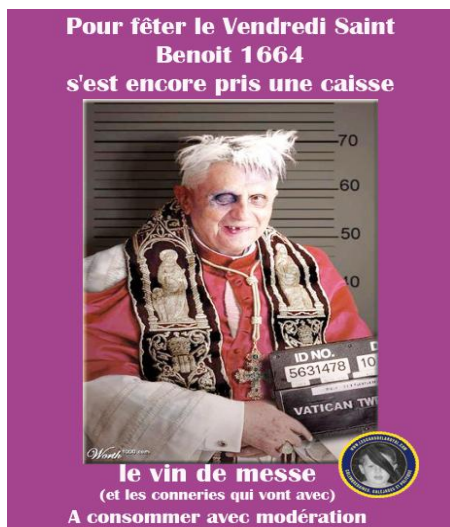
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE  
10/12 rue des Fossés-St-Jacques  
75005 Paris

☎ : 01 46 34 21 50  
☎ : 01 46 34 21 84

Site national  
<http://www.fnlp.fr>

Courriel  
[libre.pensee@wanadoo.fr](mailto:libre.pensee@wanadoo.fr)

## 2 - Benoît 1664 et la crise de foi



Comment en est-on arrivé là ? Telle est l'angoissante question que pose le Souverain Pontife à ses ouailles. En d'autres termes, comment en est-on arrivé à considérer que la religion catholique ne consisterait qu'en une recherche égoïste et farouchement individualiste du salut ?

Rassurons-nous, l'ancien membre des Jeunesses hitlériennes a réponse à tout. Selon lui, cette conception moderne du salut serait due... à l'esprit scientifique. Autrement dit, à « *la nouvelle corrélation entre expérience et méthode qui met l'homme en mesure de parvenir à une interprétation de la nature conforme à ses lois et d'arriver ainsi, en définitive, à "la victoire de l'art sur la nature"* », toujours selon Benoît XVI. Pour étayer son propos, l'intellectuel organique des classes possédantes cite le philosophe anglais de la Renaissance Francis Bacon (*Novum organum*). D'après le penseur humaniste britannique, cette « *nouvelle corrélation entre science et pratique* » s'applique aussi à la théologie : l'essor du progrès technique aurait rendu à l'homme sa domination sur la création, perdue par le péché originel.

Dès lors, ce que les chrétiens appellent « *rédemption* » est plutôt à attendre du côté de la science et du progrès. La foi n'est donc pas simplement niée, elle devient tout bonnement une affaire privée : « *[Elle] devient insignifiante pour le monde* », déplore Benoît XVI en se gardant de faire quelque allusion que ce soit

à la laïcité institutionnelle. La crise de la foi est donc pour ce dernier une crise de l'espérance chrétienne, remplacée par la foi dans le progrès. Il développe ensuite l'idée que la notion de progrès recouvre deux concepts : la liberté et la raison.

Pour Benoît XVI (et pour nous aussi, mais nous l'assumons), « *la pensée est aussi tacitement toujours en opposition avec les liens de la foi et de l'Église comme avec les liens des systèmes d'État d'alors* ». Et le pape de s'alarmer : « *Les deux concepts portent donc en eux un potentiel révolutionnaire d'une force explosive énorme* ». Ce n'est rien de le dire...

En s'appuyant sur les écrits du philosophe allemand Kant, Joseph Ratzinger se penche alors sur les concepts de liberté et de raison à l'aune de ce qu'il appelle « *l'Europe de l'illuminisme* », entendons le siècle des Lumières. À l'aide de ce dernier, il développe la thèse selon laquelle avec les progrès techniques de l'humanité, le « *règne de Dieu* » aurait reçu une nouvelle définition où la foi d'Église est remplacée par la « *foi rationnelle* ». Aussi les hommes en viendraient-ils à rejeter le christianisme de par leur croyance au progrès.

C'est, d'après le pape, au XIX<sup>e</sup> siècle, que l'affrontement entre la « *foi rationnelle* » et la foi d'Église atteint son apogée : « *Les avancées toujours plus rapides du développement technique et l'industrialisation qui lui est liée ont cependant bien vite créé une situation sociale totalement nouvelle: il s'est formé la classe des ouvriers de l'industrie et ce que l'on appelle le "prolétariat industriel", dont les terribles conditions de vie ont été illustrées de manière bouleversante par Friedrich Engels, en 1845* », se lamente le pape avec une verve sans égale.

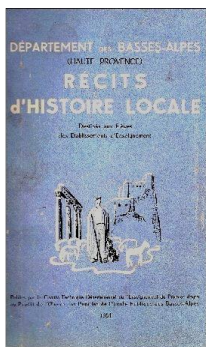
C'est là que les contours mouvants et sinueux de la pensée pontificale nous incitent à redoubler de prudence : « *Un changement était nécessaire* », concède néanmoins le grand humaniste héritier du trône de Saint-Pierre avant d'ajouter : « *Mais le changement aurait perturbé et renversé l'ensemble de la structure de la société bourgeoise* ». Il est vrai qu'à la seule évocation de cette perspective, on tremble d'angoisse... C'est alors que Sa Sainteté, que l'on ne saurait taxer de

gauchisme irresponsable sans sur le coup risquer un procès en diffamation, se met à faire un éloge enflammé de Karl Marx : « *Après la révolution bourgeoise de 1789, l'heure d'une nouvelle révolution avait sonné, la révolution prolétarienne: le progrès ne pouvait pas simplement avancer de manière linéaire, à petits pas. Il fallait un saut révolutionnaire* ». Et d'ajouter aussitôt : « *Avec précision, même si c'est de manière unilatérale et partielle, Marx a décrit la situation de son temps et il a illustré avec une grande capacité d'analyse les voies qui ouvrent à la révolution – non seulement théorique-ment: avec le parti communiste, né du manifeste communiste de 1848, il l'a aussi lancée concrètement. Sa promesse, grâce à la précision des analyses et aux indications claires des instruments pour le changement radical, a fasciné et fascine encore toujours de nouveau* ». Même sous les apparences de l'honnêteté, l'éloge est partial et partisan, comme si Marx avait fait quelque promesse que ce soit.

Mais comme le dit le dicton populaire, chassez le naturel et il revient aussitôt au galop. Marx ne nous avait en effet pas dit comment les choses se dérouleraient après la période révolutionnaire, se plaint le pape ; du reste, Benoît XVI se garde bien aussi de dire en quoi consiste la « *vie éternelle* », mais qu'importe : « *Il (Karl Marx, ndlr) avait parlé de la phase intermédiaire de la dictature du prolétariat comme d'une nécessité qui, cependant, dans un deuxième temps, se serait avérée d'elle-même caduque. Cette "phase intermédiaire", nous la connaissons bien et nous savons aussi comment elle s'est développée, ne faisant pas naître un monde sain, mais laissant derrière elle une destruction désolante* ». Sans doute Sa Sainteté a-t-elle omis de préciser que cette phase intermédiaire dont la « *destruction désolante* » est essentiellement due à la restauration du capitalisme en Russie doit ses épisodes les plus sombres à un certain Staline qui fut en sa prime jeunesse élève des Jésuites : un style qui ne trompe pas.

C'est par l'échec du socialisme réel que Benoît XVI actualise la notion d'espérance.





Digne, le 10 mai 1950. « *L'enseignement de l'histoire consiste essentiellement à observer, décrire, raconter, comparer, expliquer... Le Comité Technique Départemental a réalisé un recueil de récits très simples, intéressants, présentés dans un style attrayant, récits que nos élèves auront plaisir à lire...* »

*L'Inspecteur d'Académie*

**...vingt-sixième récit...**

**LES INSURGÉS BAS-ALPINS  
CONTRE LE COUP D'ÉTAT  
DU 2 DÉCEMBRE 1851**

Louis Napoléon Bonaparte, profitant de la gloire de son oncle, fut élu président de la République contre le général Cavaignac le 10 décembre 1848.

D'après la Constitution, il était nommé pour quatre ans mais n'était pas rééligible. Il essaya, à plusieurs reprises, de faire réviser cette Constitution par l'Assemblée Législative. Mais cette dernière, en majorité royaliste, refusa.

Voulant rester au pouvoir, il prépara un coup d'Etat. L'armée lui était toute dévouée. A plusieurs reprises, au cours de revues, des régiments avaient crié : « Vive l'Empereur ! »

Il choisit la date du 2 décembre 1851, anniversaire du sacre de Napoléon 1<sup>er</sup> et de la victoire d'Austerlitz, pour faire son coup d'Etat.

L'Assemblée fut dissoute.

Les députés, voulant résister, furent emprisonnés.

Le peuple de Paris, qui s'est souvent dressé au cours de l'histoire pour la liberté ne défendit que faiblement la République menacée.

Les ouvriers ne voulaient pas se battre pour un gouvernement qui les avait écrasés dans les journées de juin 1848 et qui avait privé beaucoup d'entre eux du droit de vote.

Cependant le 3 décembre, à l'appel de Victor Hugo, des ouvriers parisiens élevèrent des barricades pour résister aux soldats de Napoléon Bonaparte. Ils furent vite battus et Victor Hugo dut s'exiler. Mais, contrairement à ce qui s'était toujours passé, la province n'accepta pas ce coup d'Etat. Dans de nombreux départements, et surtout dans le Midi, les républicains essayèrent de sauver la République.

**LES RÉPERCUSSIONS DU COUP D'ÉTAT  
DANS LES BASSES-ALPES**

Notre département qui, jusqu'à cette date, est resté à l'écart des luttes politiques, se met au premier rang pour la défense des libertés.

En considérant l'isolement de nombreuses communes, la difficulté des moyens de communication, on ne peut qu'admirer la magnifique soulèvement de la population bas-alpine.

Ce soulèvement fut possible grâce à la parfaite organisation du parti républicain dans notre département. Un ancien maire de Manosque – Buisson – a tout préparé afin que les Bas-Alpins se lèvent en masse si la République était en danger.

Dans chaque village, les républicains sont groupés. Ils ont un responsable qui reçoit les mots d'ordre.

Mais, si la population est républicaine, le Préfet, le Procureur de la République, le Sous-préfet de Forcalquier sont réactionnaires, c'est-à-dire hostiles à la République. Les forces militaires sur lesquelles ils peuvent compter sont peu nombreuses : un bataillon d'infanterie à Digne, une compagnie à Seyne, une à Entrevaux, une à Sisteron, des gendarmes et des douaniers...

**à suivre dans LMN n°6...**

**15 janvier 1919  
assassinat de Rosa LUXEMBURG**

**"Elle avait dit aux pauvres la vérité  
et pour cela les riches l'ont exécutée"  
Bertolt Brecht**



Après des études à Zurich, elle devient allemande par son mariage, milite dans les rangs de la social-démocratie et défend, au côté de Karl Liebknecht, l'idée que la spontanéité des masses est le moteur de toute révolution. C'est de prison qu'elle écrit, avec Karl Liebknecht et Clara Zetkin, les Lettres de Spartakus (1916-1918), qui vont servir de ciment à la gauche de la social-démocratie, la ligue spartakiste.

Elle applaudit à la révolution russe et milite pour déclencher un mouvement identique en Allemagne. Aussi combat-elle avec acharnement la République de Weimar, qui est proclamée le 9 novembre 1918.

Après avoir participé, le 30 décembre, à la fondation du parti communiste allemand, elle se joint, tout en la jugeant prématurée, à l'insurrection fomentée par l'extrême gauche berlinoise en janvier 1919 ; c'est alors qu'elle est arrêtée et assassinée par les militaires du régime de Weimar.

**Février 1848**

Deuxième révolution française du XIX<sup>e</sup> siècle, après celle de juillet 1830 ; elle se déroule à Paris du 22 au 25 février 1848. Sous l'impulsion des libéraux et des républicains, le peuple de Paris, à la suite d'une fusillade, se soulève à nouveau et parvient à prendre le contrôle de la capitale.



Les révolutionnaires proclament la Deuxième République le 25 février 1848 et mettent en place un gouvernement provisoire républicain, mettant ainsi fin à la Monarchie de Juillet.

**14 mars 1883  
décès de Karl MARX**

Février 1848 : Manifeste du Parti communiste... « *Que les classes dominantes tremblent devant une révolution communiste. Les prolétaires n'ont rien à y perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à gagner. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* »

En 1864, il rédige l'Adresse Inaugurale de l'Association Internationale des Travailleurs, qui se fonde alors. Cette adresse inaugurale devient l'âme de cette Première Internationale. Tout l'effort de Marx dans la rédaction de cette inauguration tend à unifier le mouvement ouvrier qui connaît toutes sortes de formes de regroupements se réclamant du socialisme sur des bases diverses et contradictoires.



**Dura lex, sed lex...**

Messire Mouise,



Merci de mettre autant de feuver à éduquer les gens à la Loi de Dieu. J'apprends beaucoup à l'écoute de vos séides et j'essaie d'en faire profiter tout le monde. Mais j'aurais besoin de conseils quant à certaines lois bibliques...

Par exemple, je souhaiterais vendre ma fille comme servante, tel que c'est indiqué dans le livre de l'Exode, chapitre 21, verset 7. A votre avis, en ces temps de crise, quel serait le meilleur prix ?

Le Lévitique aussi, chapitre 25, verset 44, enseigne que je peux posséder des esclaves, hommes ou femmes, à condition qu'ils soient achetés dans des nations voisines. Un ami affirme que ceci est applicable aux africains, mais pas aux slaves. Pourriez-vous m'éclairer sur ce point ? Pourquoi est-ce que je ne peux pas posséder des esclaves slaves ?

J'ai un voisin qui tient à travailler le samedi. L'Exode, chapitre 35, verset 2, dit clairement qu'il doit être condamné à mort. Suis-je obligé de le tuer moi-même ? Pourriez-vous me soulager de cette question gênante d'une quelconque manière ?

Autre chose : le Lévitique, chapitre 21, verset 18, dit qu'on ne peut pas s'approcher de l'autel de Dieu si on a des problèmes de vue. J'ai besoin de lunettes pour lire. Mon acuité visuelle doit-elle être de 100% ? Serait-il possible de revoir cette exigence à la baisse ?

Un de mes amis pense que même si c'est abominable de manger des fruits de mer (Lévitique 11:10), la copulation est encore plus abominable. Je ne suis pas d'accord. Pouvez-vous régler notre différend ?

La plupart de mes amis de sexe masculin se font couper les cheveux, y compris autour des tempes, alors que c'est expressément interdit par Le Lévitique (19:27). Comment doivent-ils mourir ?

Je sais que l'on ne me permet aucun contact avec une femme tant qu'elle est dans sa période de règles (Lévitique. 15:19-24). Le problème est : comment le dire ? J'ai essayé de demander, mais la plupart des femmes s'en offusquent...

Quand je brûle un taureau sur l'autel du sacrifice, je sais que l'odeur qui se dégage est apaisante pour le Seigneur (Lévitique. 1:9). Le problème, c'est mes voisins : ils trouvent que cette odeur n'est pas apaisante pour eux. Dois-je les châtier en les frappant ?

Un dernier conseil. Mon oncle ne respecte pas ce que dit le Lévitique, chapitre 19, verset 19, en plantant deux types de culture différents dans le même champ, de même que sa femme qui porte des vêtements faits de différents tissus, coton et polyester. De plus, il passe ses journées à médire et à blasphémer.

Est-il nécessaire d'aller jusqu'au bout de la procédure embarrassante de réunir tous les habitants du village pour lapider mon oncle et ma tante, comme le prescrit le Lévitique, chapitre 24, versets 10 à 16 ?

Ne pourrait-on pas plutôt les brûler vifs au cours d'une simple réunion familiale privée ?

Je sais que vous avez étudié à fond tous ces cas, aussi ai-je confiance en votre aide. Merci encore de nous rappeler que la loi de Dieu est éternelle et inaltérable.

**Votre disciple dévoué et fan admiratif...**

*S. Attive*

**[Constituante élue à Rome : internationalisme et anticléricalisme]**

**Janvier 1849** (p. 202)

**Libération de Rome**

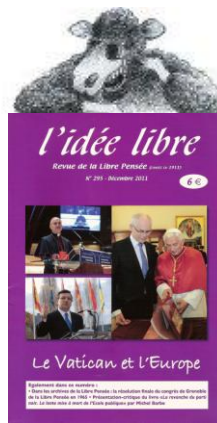
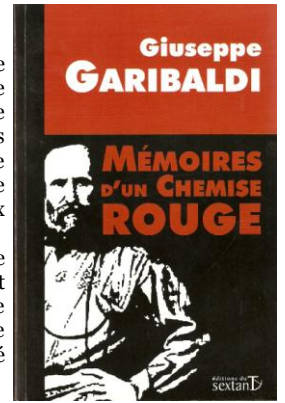
« Les députés à la Constituante !... Ce fut un spectacle impressionnant que celui de ces fils de Rome, appelés de nouveau aux réunions électorales après tant de siècles d'esclavage et de prostration sous le joug infâme de l'empire, et sous celui, plus honteux encore, de la théocratie papale !

Les descendants de ce grand peuple montrèrent le même discernement que leurs ancêtres dans le choix de leurs représentants ; et ils élurent de ces hommes qui honorent l'humanité où que ce soit dans le monde ! »

**Février 1849** (p. 204)

« Elu député par les habitants de Macerata, je fus appelé à Rome pour faire partie de l'Assemblée constituante, et le 8 février 1849 j'eus le bonheur d'être l'un des premiers, à onze heures du soir, à proclamer presque à l'unanimité cette République de si glorieuse mémoire qui si vite devait être écrasée par le **jesuitisme, lié comme toujours à l'autocratie européenne.** » cf. le patelin Madelin...

[Peu après, Oudinot, général de Napoléon III, après deux défaites, des négociations pour gagner du temps, le 3 juillet 1849, écrase les républicains qui lui ont opposé une résistance héroïque].



**Sommaire**

Editorial	3
<b>DOSSIER</b>	
Pourquoi le Vatican ne peut-il accepter la séparation	4
par Christian Eyschen	
L'Italie et le syndrome du béneïter	8
par Maria Mariello	
Nos 1 Le Vatican n'est pas un Etat	10
par Jean-Marc Schiappa	
La République d'Irlande, Le Taoiseach et l'Eglise de Rome	12
par Keith Porcos Wood et Philippe Besson	
Grande Bretagne, de la «revue britannique» de Tony Blair à la «Big Society» de David Cameron : toujours le même credo	14
par Catherine Le Fur	
Campagne d'affichage pour clarifier les finances des Eglises	16
par Martin Bauer	
Allemagne, crises chez les employés des Eglises :	
les démissionnaires purs et durs	17
par Matthias Drahinski	
Le Vatican et l'Union européenne	19
par Claude SINGER	
Le Vatican et le Portugal	22
par Marcelo Ezeica	
La Libre Pensée et l'Union européenne	24
par Roger Lapeix	
«Je mes ingéris, au pape, zéro ! Pour un état laïque»	27
par Luis Vega Domingo	
Les belles pages de l'Idée Libre	29
La revanche du parti noir. La mort lente de l'école publique	31

**L'Idée Libre**  
Abonnement ou réabonnement - 4 n° par an

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement simple : 18 €  Abonnement 2 ans (8 N°) : 33 €  Abonnement de soutien : 21 €  
 Abonnement pour l'étranger : 22 €

**RÈGLEMENT :**  
 par C.C.P. "Idée Libre" Paris 4665-19 5  En ligne sur : [www.fnlp.fr](http://www.fnlp.fr)  par chèque bancaire libellé au nom de «L'Idée Libre»

Abonnements, réabonnements et correspondance administrative sont à envoyer à Fédération Nationale Libre Pensée - 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques - 75005 Paris et toute correspondance concernant les textes doit être adressée à Claude SINGER - Fédération Nationale Libre Pensée - 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques - 75005 Paris.  
Coordonnées bancaires : IBAN FR93 2004 1000 0112 4495 9002 600 - BIC : PSLTFRPP33  
La Banque Postale - Centre financier de Paris - Compte : La Libre Pensée Fédération Nationale Libre Pensée  
10 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 Paris



*Ici et maintenant  
La loi est dure, mais c'est la loi  
Le doute est le début de la sagesse  
Il en a deux et bien pendantes*



« ..... »

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... Portable : .....

courriel : .....

demande à adhérer à la LP-04

**COTISATIONS 2012 : 72 €**

à l'ordre de : "FDG Libres Penseurs 04"

[Constitué de : 47 € de part nationale, 13 € pour l'abonnement à La Raison. Et 12 € de part départementale.

En cas de difficultés financières ou de ressources très réduites, contacter la Fédération : cotisation « revenus faibles » : 28 € incluant La Raison.]

**Bulletin à retourner à :**  
FDGLP04, rue des Chevriers 04230 Cruis

En adhérant vous recevrez chaque trimestre le bulletin départemental.



Libré Pensée est une association d'éducation populaire et d'action sociale.

Elle considère tous les mysticismes et toutes les religions comme les plus grands obstacles à l'émancipation de la pensée car ils divisent les hommes et les détournent de leurs buts terrestres en développant dans leur esprit la superstition, la peur de l'au-delà et la résignation. Dégénérant facilement en cléricalisme, fanatisme, impérialisme et mercantilisme, les religions aident les puissances de réaction à maintenir l'humanité dans l'ignorance et la servitude. Leur prétendue adaptation aux idées de progrès n'est qu'une nouvelle tentative pour rétablir leur domination passée.